

**PAIEMENT ECHELONNE :  
CONDITIONS ET MODALITES REQUISES**

Type de fractionnement	Mode d'inscription	Grenoble INP		IAE et Polytech	
		Date IA max.	Echéances / Prélèvements	Date IA max.	Echéances
3 fois	En ligne	24/09/21	1 <sup>er</sup> prélèvement à l'IA  2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> prélèvements à 30 jours d'intervalle entre chacun, de date à date		
	En présentiel				
6 fois	En ligne	15/10/21	1 <sup>er</sup> prélèvement à l'IA  Echéances suivantes : à 30 jours du 1 <sup>er</sup> prélèvement puis à 30 jours d'intervalle entre chacun des prélèvements suivants, de date à date		
	En présentiel	24/10/21	1 <sup>er</sup> prélèvement le lendemain de l'IA  <ul style="list-style-type: none"> <li>• IA entre le 25 et le 4 : prélèvement le 1<sup>er</sup> de chaque mois suivant</li> <li>• IA entre le 5 et le 14 : prélèvement le 10 de chaque mois suivant</li> <li>• IA entre le 15 et le 24 : prélèvement le 20 de chaque mois suivant</li> </ul>		
5 fois <i>(situation particulière d'étudiants n'ayant pas pu s'inscrire avant fin octobre )</i>	En présentiel	19/11/21	1 <sup>er</sup> prélèvement le lendemain de l'IA  <ul style="list-style-type: none"> <li>• IA entre le 25 et le 4 : prélèvement le 1<sup>er</sup> de chaque mois suivant</li> <li>• IA entre le 5 et le 14 : prélèvement le 10 de chaque mois suivant</li> <li>• IA entre le 15 et le 24 : prélèvement le 20 de chaque mois suivant</li> </ul>	Au cas par cas	1 <sup>er</sup> prélèvement le lendemain de l'IA  <ul style="list-style-type: none"> <li>• IA entre le 25 et le 4 : prélèvement le 1<sup>er</sup> de chaque mois suivant</li> <li>• IA entre le 5 et le 14 : prélèvement le 10 de chaque mois suivant</li> <li>• IA entre le 15 et le 24 : prélèvement le 20 de chaque mois suivant</li> </ul>